

Le club « Lyon Palme » est une association sportive de nage avec palme : monopalme ou bi-palmes. Il compte une quarantaine d'adhérents, son siège est à Saint Fons.

Il est affilié à la FFESSM : fédération française d'étude et de sports sous-marin : https://ffessm.fr/

Cette fédération propose tout une palette d'activité, dont la nage avec palme : https://www.nageavecpalmes-ffessm.com/

La page présentant la nage avec palme est ici : https://www.nageavecpalmes-fessm.com/index.php?&cible=1&token=5cc0180815d6dbbd127d6bb867332f48&cible=1&page=emergeant

Et pour se faire une idée de l'activité, une vidéo est là :



Equipes de France

Chaque année, les Equipes de France sont sélectionnées à travers les compétitions nationale pour participer aux différents championnats d'Europe et du Monde organisés par la C.M.A.S. En savoir plus







Activités.

Le club propose:

- Des entrainements en piscine, au centre nautique de Vénissieux :
 - o Lundi soir, de 19h45 à 21h45 en bassin de 25 mètres..
 - Mercredi soir, de 19h45 à 21h45, en bassin de 25 mètres.
 - Jeudi soir, de 20h45 à 21h45, en bassin de 50 mètres.

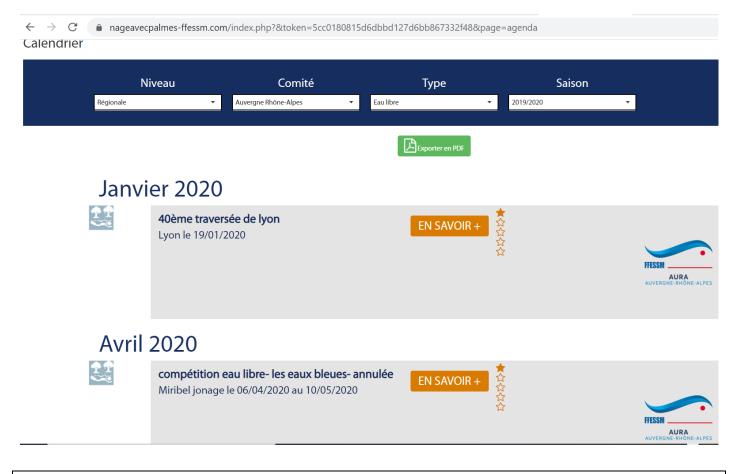
Les entraînements en piscine se déroulent en période scolaire, le centre nautique étant fermé durant les vacances.

- Des sorties en milieu naturel :
 - Au grand parc de Miribel Jonage, le dimanche, les jours fériés et en également en semaine, le soir, pendant l'été.
 - Au lac d'Aiguebelette, lors du stage « eau froide » au cours du mois de novembre.
- Des compétitions: elles sont fixées par le calendrier du comité régional « Aura » (Auvergne-Rhône-Alpes). Le Les comités régionaux représentent la FFESSM au niveau régional. Des compétitions de nage avec palme

sont organisés sur tout le territoire français mais le club participe essentiellement à celles ayant lieu dans la région, afin de limiter les déplacements.

Un aperçu du calendrier est visible ici : https://www.lyonpalme.com/agenda-du-club

Ou encore là : nageavecpalmes-ffessm.com, « calendrier », « en savoir plus » puis :



Organisation.

Le club est une association loi 1901. Il est géré par un bureau composé de :

- Un président,
- Un président adjoint,
- Un trésorier,
- Un secrétaire et un secrétaire adjoint.

D'autres membres ne font pas partie du bureau mais participent activement à vie du club :

- Un responsable communication : gère le site internet actuel, la page Facebook et la page Instagram,
- Plusieurs « **coachs** » titulaires du « MEF1 » (Moniteur Entraineur Fédéral 1^{er} degré) : ils préparent les séances en piscine et encadrent les sorties en milieu naturel,
- Plusieurs **entraineurs**, titulaires du brevet « Initiateur Entraineur fédéral » : ils animent les séances en piscine, préparées par un MEF1 et encadrent les sorties en milieu naturel,
- **Un responsable planning entrainement**: il est chargé de prévoir deux initiateurs pour chaque séance piscine (sauf celles du jeudi). Il récolte les disponibilités des entraineurs et élabore en fonction un calendrier que les entraineurs sont tenus de respecter. Bien sûr, des impératifs sont possibles et les entraineurs échangent alors leur séance avec celle d'un de leur homologue. Mais il y a toujours <u>deux entraineurs au bord du bassin</u> lors des séances piscine du lundi et du mercredi.

Le responsable planning entrainement ne gère pas le calendrier des compétitions, car il est disponible sur le site de la fédération. Il ne gère pas non plus les sorties en milieu naturel, qui sont organisées au bon vouloir des entraineurs.

- Un responsable matériel: il est chargé de passer commande du matériel auprès des fournisseurs du club, à la fois pour le club qui a son stock de tubas, monopalmes qu'il met à disposition des nouveaux adhérents qui n'ont pas encore acheté leur matériel. Il passe commande également pour les adhérents: les monopalmes et les combinaisons d'eau froide sont onéreuses, et les acheter par l'intermédiaire permet de réduire leur coût. Le responsable matériel effectue également des petites réparations sur les tubas et les palmes, lorsque les avaries ne sont pas trop graves!

Les inscriptions au club.

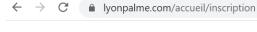
Elles sont gérées par le secrétaire et le trésorier du club et se font tout au long du mois de septembre. Un règlement par chèque(s) et un certain nombre de documents sont à fournir pour que l'adhésion soit effective :

- La fiche d'inscription,
- Un certificat médical idéalement établi par un médecin fédéral,
- Une autorisation parentale pour les mineurs.

Pour les nouveaux adhérents, une photo d'identité est également à fournir.

Le certificat médical est valable trois ans, mais le nageur disposant d'un certificat de plus d'un an doit également fournir un questionnaire de santé, prouvant qu'il n'a pas eu de problèmes particuliers depuis l'établissement de son certificat.

Les documents à fournir pour l'inscription sont ici :





NAGE AVEC PALME-S

Tous les documents utiles pour s'inscrire sont à télécharger ICI

Le dossier complet doit être remis à un des membres du bureau et ce, avant le début du mois d'octobre.

L'existant.

Le club ne dispose pour l'heure que d'un site internet : https://www.lyonpalme.com/

Il y a donc beaucoup de choses à faire. Les missions sont décomposées en « front office » et « back office ».

Missions « front office »:

MF1: Refonte du site web, selon les standards HTML5 et CSS3.

Les missions qui suivent consistent uniquement à développer les vues pour les différentes applications « back-office » (BO2, BO3,..., BO7).

- MF2 : Authentification des adhérents : accessible depuis le site vitrine.
- MF3: Inscription des adhérents aux sorties (milieu naturel et compétitions): accessible depuis le site vitrine.

- MF4 : Inscriptions des adhérents au club. : accès « privé ».
- MF5 : Visualisation du planning des entrainements et demande de changement : accès « privé ».
- MF6: Publication d'un entrainement créé par un coach / Visualisation des entrainements par les entraineurs: accès « privé ».
- MF7 : Prêt de matériel aux adhérents : accès « privé ».
- MF8 : Développement d'un panel d'administration des différentes tables (Partie vue uniquement) : accès « privé ».

Missions « back office »:

- BO1 : Création et administration de la base de données MySQL.
- BO2 : Développement en PHP objet de l'application « Inscription des adhérents ».
- BO3 : Développement en PHP objet de l'application « Planning des entrainements ».
- BO4 : Développement en PHP objet de l'application « Entrainements ».
- BO5 : Développement en PHP objet de l'application « Gestion du matériel ».
- BO6: Développement en PHP objet de l'application « Sorties en milieu naturel ».
- BO7 : Développement en PHP objet de l'application « Compétitions ».

Chacune de ces missions sera décrite par un cahier des charges.

Organisation des applications.

Toutes les applications se connectent à une base de données unique.

Les applications back office ne sont pas accessibles depuis la vitrine du club. Elles font l'objet d'un développement « séparé » et ne sont pas connectées entre elles.

Annexes.

Sont fournis les documents suivants :

- Liens vers les documents nécessaires à l'inscription : lyonpalme.com/accueil/inscription.
- Le planning des entrainements : feuille Excel, déposée sur « Teams ».
- Deux fiches d'entrainements, les derniers avant le confinement : déposées sur « Teams ».
- Les règles de gestion du club Lyon Palme : déposés sur « Teams ».